Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 029-212902183-20251218-DE_CITEMU_9_25-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPIC CITE MUSICALE DE PONT-CROIX
REUNION DU 18 décembre 2025
A 18 HEURES 00

Membres en exercice : 14
Présents : 8
Procuration : 0
Votants : 8 dont 2 élus ayant deux voix et 6 personnalités qualifiées ayant 1 voix, soit 12 voix au total.
Date de convocation : le 9 décembre 2025

ETAIENT PRESENTS	Benoît LAURIOU, Odile DIVANAC'H, Bernard BELNOUE, Gilbert GOLLY, Michel BRIANT, Philippe NADAUD, Marie CARRINCAZEAUX Jean-Yves LUCAS
ETAIENT EXCUSES	Yves KERISIT, Jean-Pierre LE COZ, Françoise MAINE Philippe GOUTEL Gwenegan CAOUISSIN, Fréderick PRUSS, Céline GOUDEDRANCHE a été nommée secrétaire de séance.

N° 9-2025

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter une subvention de 25 000 € auprès de la DRAC Bretagne, nécessaire au développement du projet de Cité Musicale et à la mise en place des diverses animations programmées en 2026.

Après en avoir délibéré
et avoir entendu l'exposé du Président,
Le Conseil d'administration a voté comme suit :
Suffrages exprimés : 12 voix
Pour : 12 voix

AUTORISE le Président à solliciter une subvention de 25 000 € auprès de la DRAC Bretagne.

Le Président
Benoît LAURIOU

Certifiée exécutoire dès transmission en Préfecture le
Date de publication en Mairie